Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 70 (1931)
Heft: 45

Artikel: Le feuilleton : Loyse de Savoie : [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-224204

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

— Ah ! s'écria-t-il. La première voyelle était trouvée.

Second mouvement : après avoir admiré, Adam, faisant ce que vous auriez certainement fait à sa place, éprouva le désir le plus vif de lier conversation. Appelant donc à lui cette belle personne, avec un petit geste amical :

— Eh ! fit-il. La langue comptait une voyelle de plus.

Que se passa-t-il alors ? C'est ce que monsieur X... à l'aide de « Mémoires » manuscrits récemment découverts par lui sur l'emplacement même du paradis terrestre.

Sur l'invitation d'Adam, Eve, timide et rougissante, s'approcha. Adam, ravi, exprima immédiatement sa joie par un sourire ainsi modulé :

— I ! la troisième voyelle était sortie de l'inconnu.

Ce fut Eve qui se chargea de la quatrième.

Après avoir, simple affaire de se donner une contenance, tendu une pomme qu'elle venait de cueillir sur l'arbre, elle se décida à regarder Adam. Un sentiment d'admiration lui arracha ce cri : O !

Quelques instants après, Adam qui, comme tous les enfants futurs, hélas ! se lassait facilement du spectacle des plus belles choses, éprouvait le besoin d'être seul pour s'occuper un peu d'affaires sérieuses, et, faisant signe à Eve, interdite et surprise, d'aller faire un petit tour de promenade dans le paradis :

— U ! lui disait-il.

Telle est brièvement résumée la légende des voyelles, découverte récemment par M. X..., professeur de langues.

Un signe.. — Le père. — Tu crois que ce jeune homme a l'idée de se marier ?

La fille. — J'en suis convaincue ; il m'a même dit que le chapeau de quarante francs me convenait mieux que celui de cinquante.

Chez le coiffeur. — Excusez-moi, monsieur mais vous n'avez presque plus de cheveux.

— Je suis chauve, hein ? Bah ! je commence à m'y accoutumer ; j'ai cinquante ans, et j'étais de même quand je suis venu au monde.

C'est tout simple. — Oui, mon cher, Toupin est un garçon intelligent, il écrit indistinctement avec l'une ou l'autre main !

— Ah bah ! et comment peut-il faire

— Il se sert d'une machine à écrire.

LOYSE DE SAVOIE 6

Grand, pourtant il faut l'avouer, fut l'ébahissement de Loyse devant l'accoutrement de son oncle. Elle, qui n'avait jamais vu son père qu'en quelqu'une de ces longues robes de soie ou de velours que portaient les princes de Savoye, ne revenait pas de la courte souquenille de camelot en laquelle flottait Louis XI ; et moins encore de son chaperon, « dont n'eût pas voulu le dernier marchand. »

Par avarice peut-être, peut-être pour prendre le contre-pied de ses fastueux cousins de Bourgogne. Louis XI, en effet, s'affublait si pauvrement qu'à sa rencontre, plus d'un bourgeois se signait en disant : « *Benedicite !* Est-ce là un roi de France ?... »

Aussi étrange, d'ailleurs, que sa mise, était le mystérieux visage du prince. Un nez démesuré, bossué s'y allongeait, entre deux yeux méfiants et inquiets. Grêles, flageolaient les jambes du personnage. Sa démarche, ses gestes étaient cauteleux, embarrassés. Chez l'homme tout fourré de malice, il y avait pourtant d'extraordinaires contrastes. Trivial et hautain, avare et généreux, sa bonhomie rivalisait avec sa duplicité. Raffiné politique comme chacun sait, il se faisait vraie sirène à ses heures.

Or les princesses savoyardes étaient, sans doute, arrivées à quelqu'une de ces heures heureuses, car, après avoir conduit la régente en son plus bel appartement, Louis XI menait Loyse et sa sœur Marie, en une chambre, où il faisait étaler, devant elles, les plus riches présents. C'étaient damas brochées d'or et d'argent, manteaux fourrés de martres, sybellines, chaperons frappés et garnis d'orfèvreries, magnificences bien propres à éblouir les deux pauvrettes qui, anxieusement, attendaient, pour se vêtir, les deux cents écus que la régente suppliait son trésorier d'emprunter.

Mais, par singulière occurence, Loyse et son oncle, se devaient pleinement entendre sur un point : à savoir le mépris qu'affectait le roi pour ce qu'il appelait : « Faire les fols, en habits... » Oncle et nièce, pourtant, est-il besoin de le dire? différaient fort en leurs raisons. Tandis que le roi, par dédain et parcimonie, affectait ce mépris du vestir... Loyse le pratiquait « par humble vouloir ».

* * *

Après avoir séjourné à Plessis-les-Tours, les princesses se préparèrent à regagner leurs Etats. Yolande avait obtenu gain de cause. Le roi devenait son allié. Le 15 décembre 1476, jour fixé pour le départ, chacun s'égaya de son mieux, car le roi n'aimait guère les attendrissements. Dans la cour du château attendaient deux magnifiques haquenées : c'était le dernier présent du roi. Le cortège se mit en marche. Mesdames de Savoye s'acheminèrent, escortées de pages, écuyers et musiciens. Le 28 décembre, elles arrivaient à Lyon et, quelques jours plus tard, elles faisaient leur entrée à Chambéry aux acclamations du peuple.

Pour Loyse, un doux rêve d'amour s'était ébauché après tant de tristes réalités. Et voilà que la jeune princesse s'éveillait soudain pour voir s'endeuiller ses tendresses naissantes. Rien, plus rien ne lui était venu de son fiancé depuis qu'il avait suivi le Téméraire dans sa folle équipée de Lorraine. Elle savait seulement, qu'Hugues campait avec l'armée bourguignonne sous les murs de Nancy. Elle savait aussi combien le terrible hiver de 1477 sévissait, cruel. Quatre cents hommes de troupes bourguignonnes étaient morts de froid dans la seule nuit de Noël. Pour Loyse cependant, l'extravagance du duc Charles était plus redoutable encore que l'inclémence du temps. Comme à la veille de Morat, le prince paraissait absolument hors de sangfroid. C'était avec force blasphèmes qu'il jurait « de périr ou de chômer » les rois dans Nancy.

« Or, le duc Charles livrait bataille le 6 janver et engageait si mal ses troupes que le camp du duc de Lorraine regorgeait le lendemain de blessés et de morts bourguignons. Encore n'avaient-ils pas été tous relevés. Il était un cadavre que l'on continuait de chercher trois jours après le combat. C'était celui du Téméraire, qu'une lavandière trouvait enfin pris dans les glaces d'un ruisseau et à moitié dévoré par les loups... Il fallut qu'Hugues, fait prisonnier l'avant-veille, retrouvât au flanc du cadavre la cicatrice de la blessure jadis reçue par son terrible cousin à Montchéry, pour qu'il put affirmer que c'était bien là le duc de Bourgogne. Celui qui, vivant, était tenu pour un fléau, fut quand même regretté mort.

Ayant appris la fin tragique de son ennemi, Louis XI remercia Dieu des « bonnes et agréables nouvelles advenues de Nancy ». Bonnes et agréables pour le roi, ces nouvelles arrivaient cruelles pour celle dont le fiancé était captif.

Jusque là guerroyante, si l'on peut ainsi dire, la souffrance au cœur de Loyse allait se transformer en héroïque résignation.

* * *

Tandis que prisonnier du duc René de Lorraine, Hughes cherchait vainement à envoyer un message à sa fiancée, celle-ci accompagnait sa mère par delà les Alpes. Prise d'une fièvre maligne en son château de Moncaprel près Verceil, l'intrépide Yolande succombait à peine âgée de cinquante ans. Femme d'épée et femme d'Etat, astucieuse et dissimulée, elle joignit, dit-on, les finesses féminines à toute la vertu de l'homme fort. Mère et régente héroïque, elle avait su gouverner ses dix enfants avec la même fermeté que ses peuples. Sa mort devenait donc, pour sa fille, un de ces événements qui désorientent encore plus qu'ils ne déchirent. A seize ans, Loyse se trouvait sans guide, sans appui, n'ayant derrière elle qu'abandon et détresses. Que devenir ? C'est alors que Louis XI intervint. Avait-il gardé quelque aimable souvenir de ses nièces ? La chose est possible. Mais il est plus probable qu'en les appelant près de lui, aussitôt après la mort de leur mère, il obéissait à un calcul intéressé. Quoiqu'il en soit, il fit sonner bien haut ses droits à leur tutelle et il leur manda qu'en raison du trépas de « sa très aymée sœur » elles eussent à le rejoindre sans retard à Plessis-lez-Tours. C'était ainsi que le roi entendait être obéi.

* * *

L'année qui avait apporté de si cruels changements dans la vie de Loyse, n'en avait pas apporté de moindre à la cour de France ; le mot de Montaigne, « que l'âme, à vieillir, se prend à sentir l'aigre et le moisy », s'appliquait bien justement à Louis XI.

Oui, vraiment, la vieillesse n'avait que trop fait son œuvre à Plessis-lez-Tours. Sombre, impénétrable, méfiant surtout plus que jamais, Louis XI était maintenant hanté par d'atroces terreurs. Les archers qui, nuit et jour, veillaient à sa sûreté, avaient ordre de tirer sur tout venant. Plus nombreux que jamais, se balançaient aux arbres des avenues « cadavres charriés par le vent, becquetés par les oiseaux, comme dés à coudre ».

Le roi n'avait même plus ces accès de grosse gaîté qui, jadis, trahissait chez lui un reste de bonhomie. Rondeaux, virelais, ballades, qu'ils fussent blâmes ou éloges, étaient proscrits. « Toute joie, près de lui, semblait morte. Vainement fille gracieuse ou belle, dit un contemporain, eût tenté de dissiper telle mélancolie. »

Certes, Loyse était belle... Loyse était gracieuse... Mais sa douce compassion ne faisait qu'exaspérer la male-humeur du vieux prince, qui convertissait ses rancœurs en haines et son impuissance en fureur.

Singulier contraste que celui de ces deux êtres dont les tristesses voisinaient. Humble et comme cachée en ses pauvres vêtements de deul, était celle de Loyse. Celle du roi, au contraire, se drapait maintenant d'éclatantes robes de velours ou de satin doublées des fourrures les plus rares. C'est que, si Loyse était demeurée la même en sa candide et bénigne personne, l'âge avait, au contraire, imposé d'étranges métamorphoses à son terrible oncle, qui « grand dissimuleur » à son accoutumée, masquait sa décrépitude de soie et de velours... *(A suivre).*

Bourg-Ciné-Sonore. — Au Bourg. deux grands films: **Rues Sombres,** film policier, intensément dramatique, avec Jack Mulhall dans un double rôle. **La Vendeuse des Galeries,** délicieuse comédie, pleine de jeunesse, de gaîté et d'amour, avec Alice White. « Rues Sombres »... bas quartiers d'une grande ville. « La Vendeuse des Galeries », la jeunesse moderne, audacieuse, affranchie. « Rues Sombres », la nuit, un ou deux passants ou plutôt leurs ombres. «La Vendeuse des Galeries », des jupes courtes, des jolies jambes, des danses, de la gaîté. « Rues Sombres »... des coups de feu dans la nuit... un mort... et la destinée d'une jeune fille résolue.

L'Armonica - Cooperativa
STRADELLA
Le ROI des accordéons
Agent général pour la Suisse :
Lc. MARGOT
Rue Centrale 8 **Lausanne**
Catalogue gratis franco

Pour la rédaction :
J. Bron, édit.
Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.